





#ErasmusEntrepreneurs #EUempowers



### QU'EST-CE QUE C'EST?

### Erasmus pour jeunes entrepreneurs (EYE)

est un programme d'échange transfrontalier qui donne aux nouveaux entrepreneurs ou aux porteurs de projet la possibilité d'apprendre auprès d'entrepreneurs expérimentés dirigeant des petites entreprises dans d'autres pays participants.

L'échange d'expériences a lieu pendant un séjour chez l'entrepreneur expérimenté, ce qui aide le nouvel entrepreneur à acquérir les compétences nécessaires pour gérer une petite entreprise. L'hôte bénéficie de nouvelles perspectives sur son entreprise et a la possibilité de coopérer avec des partenaires étrangers ou de découvrir de nouveaux marchés. L'échange peut durer entre un et six mois.



the European Union

## QUI PEUT PARTICIPER?



Tout nouvel entrepreneur ou porteur de projet

ayant fermement l'intention de créer leur propre entreprise ou en ayant déjà créé une au cours des trois dernières années.



Tout entrepreneur expérimenté

qui possède ou gère une petite ou moyenne entreprise dans l'un des pays participants.





### POURQUOI PARTICIPER?

En tant que nouvel entrepreneur ou aspirant entrepreneur, vous bénéficierez d'une formation « sur le tas » au sein d'une petite ou moyenne entreprise d'un autre pays européen. Cela facilitera le lancement de votre entreprise ou renforcera votre nouvelle entreprise. Vous pouvez également bénéficier d'un accès à de nouveaux marchés, d'une coopération internationale et de possibilités de collaboration avec des partenaires commerciaux à l'étranger.

En tant qu'entrepreneur d'accueil, vous pouvez bénéficier d'idées nouvelles d'un nouvel entrepreneur motivé. Il peut avoir des compétences ou des connaissances spécialisées dans un domaine que vous ne maîtrisez pas et qui pourraient également compléter les vôtres. La plupart des entrepreneurs hôtes ont tellement apprécié l'expérience qu'ils décident d'accueillir d'autres nouveaux entrepreneurs par la suite.

Il s'agit vraiment d'une collaboration gagnant-gagnant qui vous permet à tous deux de découvrir de nouveaux marchés ou partenaires commerciaux en Europe, ainsi que d'autres méthodes de travail et potentiellement différentes manières de faire des affaires.





# Vous êtes porteur de projet ou nouvel entrepreneur ? COMMENT PARTICIPER

La première étape de votre candidature est de prendre contact avec KEJAL, pour nous permettre d'être votre guide et votre interlocuteur tout au long du processus. **KEJAL sera votre point de contact local** ou « organisme intermédiaire » dans le jargon de ERASMUS FOR YOUNG ENTREPRENEURS.

Vous devrez ensuite poser votre candidature en utilisant <u>l'outil de candidature en ligne</u>. Nous vous recommandons vivement de lire attentivement le <u>guide de candidature</u> avant de vous inscrire.

Pour vous inscrire au programme, vous devrez préparer les documents suivants :

### **Curriculum vitae**

en anglais et au format européen

#### Plan d'affaires

ou "Business Plan" dans votre langue maternelle et en anglais







### C'EST QUOI UN BUSINESS PLAN?

C'est un document dans lequel vous devez décrire le produit et le service que vous voulez fournir, fournir une analyse de marché qui définit précisément votre cible et enfin, traduire votre projet par un plan financier si une à trois années.



## Destinations

### Les 27 pays de l'UE

+ Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Islande, Turquie, Royaume-Uni, Ukraine et Kosovo.





Corée du Sud

**Taiwan** 

Etats-Unis (NY et Californie)

Canada (Ontario, Québec et Colombie

britannique)

Singapour

Israël



# Vous souhaitez devenir entrepreneur d'accueil ? COMMENT PARTICIPER

La première étape de votre candidature est de prendre contact avec KEJAL, pour nous permettre d'être votre guide et votre interlocuteur tout au long du processus. **KEJAL sera votre point de contact local** ou « organisme intermédiaire » dans le jargon de ERASMUS FOR YOUNG ENTREPRENEURS.

Vous devrez ensuite poser votre candidature en utilisant <u>l'outil de candidature en ligne</u>. Nous vous recommandons vivement de lire attentivement le <u>guide de candidature</u> avant de vous inscrire.

Pour postuler au programme, vous devrez déposer un bref **Curriculum Vitae** en anglais, qui décrit votre expérience entrepreneuriale et votre rôle professionnel.





## LA MISE EN RELATION

lPour obtenir un bon résultat, il est essentiel de trouver l'adéquation parfaite entre le nouvel entrepreneur ou porteur de projet et l'entrepreneur expérimenté qui l'accueillera.

Pour favoriser la rencontre, vous pouvez procéder de deux manières différentes :



Indiquer à KEJAL un entrepreneur - nouveau ou hôte - avec lequel vous êtes en contact.

S'abonner à la base de données en ligne et rechercher seul ou avec l'aide de KEJAL, un partenaire approprié, que ce soit un nouvel entrepreneur, porteur de projet ou entrepreneur d'accueil.





## POUR CONCLURE L'ÉCHANGE

Vous devrez rédiger avec le partenaire que vous avez choisi un **engagement de qualité** ou « Work Plan », consistant en une description approfondie du projet de travail/apprentissage, des objectifs, des tâches mois par mois, des responsabilités, des résultats attendus, des conditions financières et des implications juridiques de l'échange.

Si vous êtes un nouvel entrepreneur ou porteur de projet, vous devrez signer une **convention de soutien financier** ou « Financial Agreement » avec KEJAL, qui fournira mensuellement les fonds impliqués par le programme.









### QUI PEUT PARTICIPER?

Les entrepreneurs éligibles sont ceux qui en sont aux premières étapes de la création de leur entreprise (nouveaux entrepreneurs ou porteur de projet) et les propriétaires ou gérants expérimentés d'une micro ou petite entreprise (entrepreneurs d'accueil).

Le terme "nouvel entrepreneur" comprend à la fois les entrepreneurs en émergence, qui ont la ferme intention de créer leur propre entreprise dans les mois à venir, et ceux qui ont déjà créé leur propre entreprise au cours des trois dernières années. Qu'elle soit planifiée ou déjà existante, l'entreprise peut appartenir à n'importe quel secteur. Les nouveaux entrepreneurs doivent justifier d'un solide bagage de formation professionnelle et d'une idée commerciale viable. Ils doivent être résidents permanents dans l'un des pays participant au programme et doivent être capables et désireux de réunir des fonds supplémentaires pour couvrir les coûts du séjour qui dépassent la subvention de l'UE.

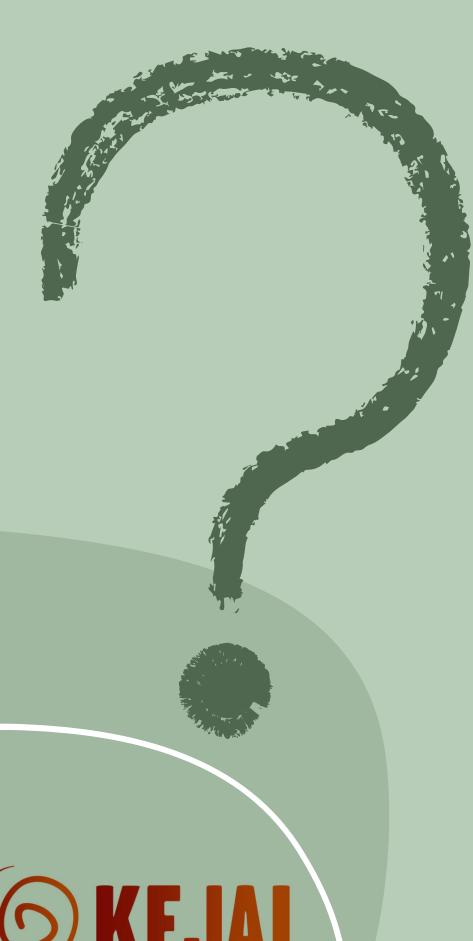
Veuillez noter que pour participer à un échange dans l'une des destinations hors Europe (à savoir les États-Unis, le Canada, Israël, Taïwan, Singapour et la Corée du Sud), les nouveaux entrepreneurs doivent être citoyens et résidents d'un État membre de l'UE et/ou du Royaume-Uni. La participation de nouveaux entrepreneurs ayant une autre nationalité n'est pas possible pour le moment.

Les entrepreneurs d'accueil sont des hommes ou des femmes d'affaires expérimentés (c'est-à-dire ayant plus de trois ans d'expérience en tant qu'entrepreneur, et non en tant que salarié), idéalement propriétaires d'une micro, petite ou moyenne entreprise (PME) ou directement impliqués dans l'entrepreneuriat au niveau du conseil d'administration de la PME, conformément à la définition européenne de la micro, petite ou moyenne entreprise. Ils doivent être prêts à coopérer avec le nouvel entrepreneur pour développer ses compétences et son savoir-faire entrepreneurial.

Co-funded by

the European Union

More FAQs here



#### **QUEL PAYS PEUT PARTICIPER?**

Le programme est accessible à tout nouvel entrepreneur, porteur de projet et entrepreneur d'accueil européen qui est résident permanent dans l'un des 27 États membres de l'Union européenne, en Albanie, en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Moldavie, au Monténégro, en Macédoine du Nord, en Serbie, en Islande, en Turquie, au Royaume-Uni, en Ukraine et au Kosovo\*.

Les entrepreneurs des régions les plus éloignées de l'UE et des pays et territoires d'outre-mer (PTOM) peuvent également participer.

\*Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies et à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

## Quelle est la définition de l'Union européenne de la micro, petite ou moyenne entreprise (PME) ?

La Commission européenne définit les entreprises comme suit : "Une entreprise est toute entité exerçant une activité économique, quelle que soit sa forme juridique". "Les entreprises sont qualifiées de micro, petites et moyennes entreprises (PME) si elles remplissent les critères fixés par la recommandation, qui sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Enterprise category	Head count	Turnover or	Balance sheet total
medium-sized	< 250	≤ € 50 million	≤ € 43 million
small	< 50	≤ € 10 million	≤ € 10 million
micro	< 10	≤ € 2 million	≤ € 2 million



KEJAL France (Quévert) participe à l'EYE avec un projet intitulé "European Entrepreneurs Everywhere (EEE)", en collaboration avec un consortium comprenant les pays suivants:\*

- Italie (Reggio Emilia) Istituto Formazione Operatori Aziendali
- Italie (Rome) Associazione Nazionale Consulenti del Lavoro
- **Grèce** (Athens) Institoyto Biomichanikis Kai Epicheirisiakis Epimorfosis Kai Katartisis Sev Syndesmos Epicheiriseon Kai Biomichanion
- Belgique (Antwerp) KAVKA! VZW
- Estonie (Kuressaare) Kuressaare Gümnaasium
- Kosovo (Pristina) Kosova-Women 4 Women
- Kosovo (Pristina) Heimerer College
- Monténégro (Dulcigno) Ulcinj Business Association
- Allemagne (Hamburg) Unternehmer ohne Grenzen e.V



\*Vous pourrez participer et choisir comme destination tous les pays inclus dans le programme.



## NOTRE CONTACT

### **KEJAL**



© 09 81 65 30 46 - Demander Delphine

Adresse: 2 rue du Petit Pré 22100 QUEVERT

https://www.kejal.fr/europe/european-entrepreneurs-everywhere/





"Ce projet est financé avec le soutien de la Commission européenne. Les auteurs sont seuls responsables de cette publication et la Commission n'accepte aucune responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.""

# MERCI

Pour plus d'informations:

https://www.erasmus-entrepreneurs.eu/



